



ATOFTP

LA SOLUTION D'ASSURANCE DES ENTREPRENEURS
DE TRAVAUX PUBLICS

 Entreprises
de travaux publics,
**Exercez votre activité
en toute sécurité**


SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE



NOTRE SOLUTION, LA RÉPONSE À VOS BESOINS



ATOUDP,

LA SOLUTION D'ASSURANCE DES ENTREPRENEURS
DE TRAVAUX PUBLICS

VOS RISQUES SONT SPÉCIFIQUES

En tant que professionnel des travaux publics, votre activité nécessite un accompagnement personnalisé en matière d'assurance pour choisir les solutions les mieux adaptées.

Vous êtes exposé à des risques multiples et qui peuvent mettre en péril votre activité :

- >> de plus en plus de contraintes environnementales et de sécurité ;
- >> des dangers liés à l'environnement de chantier, aux événements non maîtrisables et aux accidents ;
- >> un nombre d'intervenants sur la construction, une technicité nécessaire à la conduite de certains engins, des délais et des coûts à respecter ;
- >> des aléas de chantier (incendie, effondrement...).

Avec SMABTP, vous disposez d'un savoir-faire et d'une expertise uniques dans l'assurance des métiers des travaux publics et du bâtiment.



**ATOUDP, le premier contrat
d'assurance dédié aux entreprises
de travaux publics.**

▶ UNE SOLUTION D'ASSURANCE ADAPTÉE À LA TAILLE ET À L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

- **ATOUDP** s'ajuste aux risques de chaque entreprise de travaux publics grâce à deux formules : ATOUDP Global et ATOUDP Confort.
- **ATOUDP** propose des montants de garantie adaptés à la dimension de chaque entreprise.

▶ UNE ADÉQUATION PARFAITE AUX BESOINS DES MÉTIERS DES TP

- Le contrat propose toutes les garanties essentielles pour préserver l'activité de l'entreprise : responsabilité civile, responsabilité décennale, garantie des bris de matériels et engins...
- Les activités liées à celles d'entreprise de TP (dénouement, travaux d'élagage ou de défrichage, travaux de clôture...) sont automatiquement assurées.
- Les activités complémentaires (location de matériels, transport d'engins ou de matériaux...) que l'entreprise peut exercer sont également assurées et ce, sans surcoût.

▶ L'ENGAGEMENT DANS LA PRÉVENTION ET LE PROFESSIONNALISME DE L'ENTREPRISE RECONNUS

- Avec **ATOUDP**, la détention d'une Identification Professionnelle, votre sinistralité et l'expérience du chef d'entreprise sont autant d'éléments pris en compte dans le calcul de votre cotisation.
- Avec le **PACK RÉSEAUX**, SMABTP valorise la démarche de prévention de l'entreprise et lui fait bénéficier d'un aménagement tarifaire sur son contrat.

▶ UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

- Nos spécialistes sont toujours disponibles pour vous proposer un accompagnement vraiment personnalisé.

QUELQUES EXEMPLES

Vol

*Un lotissement en cours de construction a été l'objet d'une effraction. Des matériaux entreposés (tuyaux, tampons) ont été dérobés.
Coût du sinistre : 27 000 €.*

Grâce à la garantie Dommages en cours de travaux d'ATOUDP, l'entreprise a pu être indemnisée à hauteur de sa propre perte (matériaux entreposés).

Décennale

Un passage supérieur sur une voie ferrée pour accès piétons et deux-roues est réalisé. Quatre ans après sa réception, la passerelle présente un défaut d'étanchéité avec des infiltrations. Le sinistre est déclaré. L'expertise révèle une incompatibilité des résines mises en place par superposition. Ce sinistre est d'ordre décennal, l'étanchéité n'assurant pas sa fonction. L'entreprise est condamnée à la reprise intégrale de son ouvrage.

ATOUDP couvrant la responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis, le coût des réparations est pris en charge.

UNE SOLUTION SÉCURISANTE : ATOUTP

Toutes les garanties essentielles pour exercer votre activité en toute sécurité

GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE

Elle couvre l'entreprise en cas de dommages corporels, matériels ou immatériels liés à l'exercice de votre activité d'entrepreneur de TP.

Cette garantie s'applique également en cas de réquisition de service par la personne publique et peut être étendue pour les activités complémentaires suivantes :

- loueur de matériels et d'engins de chantier ;
- transporteur d'engins de chantier pour le compte de tiers ;
- fabricant-vendeur de matériaux de construction ;
- réparation et entretien des matériels de chantier.

Option : responsabilité civile liée à l'exploitation d'une carrière/sablière.

GARANTIE TOUS DOMMAGES EN COURS DE TRAVAUX*

Cette garantie prend en charge les dommages matériels affectant vos travaux, vos matériaux et vos approvisionnement en cas :

- de détérioration accidentelle ;
- d'incendie, d'explosion ou de catastrophe naturelle ;
- de vol et de tentative de vol.

Les dommages matériels affectant vos installations et vos engins de chantier en cas :

- d'incendie, d'explosion ou de catastrophe naturelle ;

Le vol de matériaux sur chantier (avant ou après incorporation).

** Garantie optionnelle dans le cadre d'un contrat ATOUTP Confort.*

GARANTIE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE*

La garantie assure votre responsabilité en cas de dommages à l'ouvrage après réception, que les travaux concernés soient soumis ou non à l'obligation d'assurance décennale.

Valeur d'ouvrage unique en soumis et non soumis :

- ATOUTP Global : 15 M€
- ATOUTP Confort : 26 M€

** Garantie optionnelle dans le cadre d'un contrat ATOUTP Confort.*

GARANTIE BRIS DE MACHINE*

Elle couvre les dommages subis par les matériels et les engins de chantier, en activité ou non, vous appartenant ou pris en location.

Vous bénéficiez d'un contrat simple :

- pas de désignation du matériel détenu ou loué à la souscription ni en cours de contrat ;
- un montant de garantie non épuisable à l'année.

** Avec ATOUTP Confort, votre conseiller vous proposera une solution adaptée.*

GARANTIE PROTECTION JURIDIQUE

Elle vous fournit les moyens juridiques et financiers nécessaires à votre assistance en cas de litige pour faire valoir vos droits.

GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT* (OPTIONNELLE)

Elle couvre le paiement des indemnités en cas d'accident corporel survenant dans le cadre professionnel ou privé :

- garantie capital décès,
- garantie capital invalidité permanente.

** Avec ATOUTP Confort, votre conseiller vous proposera une solution adaptée.*

PACK RÉSEAUX GRATUIT

Le **PACK RÉSEAUX** est bâti sur un engagement mutuel à agir dans le sens de la sécurité à proximité des réseaux, avant, pendant et après chantier.

Vous bénéficiez :

- d'une aide à la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux,
- d'une plateforme d'assistance dédiée,
- d'outils de prévention.

VOS BÉNÉFICES

VOUS ÊTES SEREIN

- Vous avez accès à une protection maximale, pour un budget optimal.
- Vous ne risquez pas de mettre en péril votre activité, même en cas de sinistre sur vos engins.

AVEC SMABTP, VOUS ÊTES ACOMPAGNÉ

- Le contrat **AtouTP** a été conçu par SMABTP, premier assureur français des professionnels du BTP.
- Avec le contrat **AtouTP**, vous êtes encouragé et aidé dans votre démarche de prévention, pour améliorer la qualité de vos travaux et éviter les accidents.

LE PLUS SMABTP

La sécurité c'est primordial !

SMABTP encourage les entreprises qui s'engagent en matière de prévention des risques liés aux réseaux. Ainsi, les adhérents au **PACK RÉSEAUX** peuvent bénéficier d'un tarif et de franchises responsabilité civile minorés, ainsi que de conditions préférentielles auprès de notre partenaire dict.fr.

ET AUSSI,

SMABTP met aussi à votre disposition une grande variété de solutions d'assurance pour couvrir :

- vos locaux professionnels,
- vos parcs automobiles,
- vos obligations sociales et conventionnelles...





SMABTP,

UN PARTENAIRE À VOS CÔTÉS

SMABTP est l'assureur de référence des professionnels de la construction depuis près de 160 ans. Cette réussite, nous la devons à une parfaite connaissance de nos clients, ce qui nous a permis d'élaborer des produits d'assurance complets, adaptés et aux tarifs optimisés.



Le conseiller SMABTP,

UN SPÉCIALISTE À VOTRE ÉCOUTE

Interlocuteur privilégié et en contact régulier avec vous, il vous aidera à actualiser votre système de garanties et vous présentera une gamme de solutions complètes.

Son excellente connaissance des métiers du BTP lui permettra de vous proposer des solutions fiables et durables.

Votre conseiller SMABTP est LE partenaire à votre écoute pour prendre en compte la réalité économique de vos activités et pour vous apporter des réponses précises à vos interrogations.

**Contrat élaboré par SGAM BTP Assurances
pour le compte des Mutuelles affiliées et de leurs filiales**

**SMABTP - SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,
entreprise régie par le Code des assurances,
RCS PARIS 775 684 764
114 avenue Émile Zola - 75739 Paris cedex 15

SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil
de surveillance, entreprise régie par le Code
des assurances, au capital de 12 000 000 €
RCS PARIS 332 789 296
56 rue Violet - 75724 Paris Cedex 15

www.groupe-sma.fr

